JAZZ DANS LES PRÈS

La musique au coeur de nos villages!

Le concept est simple : acheminer une culture de proximité...la rendre accessible à tous!

« Jazz dans les Prés » est une série de concerts de jazz et de musiques afro-américaines (Blues, Funk...) en itinérance.

Jazz dans les Prés revient pour sa 5ème édition sur le territoire de l'Agglo avec 9 concerts !!!

Saint-Lô Agglo sous l'angle du développement de la culture en milieu rural soutient cette initiative de la ferme culturelle du Bessin en partenariat avec les communes d'accueil.

Ce projet a un double objectif : faire découvrir des musiciens de très haut niveau à des populations éloignées des centres culturels traditionnels et créer des passerelles professionnelles et artistiques entre ces musiciens à la visibilité nationale et ceux qui vivent et travaillent sur notre territoire.

Cette année, la commune de Saint Clair sur l'Elle accueille pour la 1^{ère} fois un concert de jazz dans les Près

le dimanche 28 avril à 17h à la maison des associations: il s'agira du jazzman Louis Winsberg, musicien à la guitare sur des airs andalous.

Tarif plein: 9 €, Tarif réduit: 7 €, Gratuit – 12 ans

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÉRES

Rappel : les semaines comportant un jour férié compris entre le lundi et le jeudi, le jour de collecte à St Clair sur l'Elle, est le vendredi.

Les jours de collectes modifiés sur l'année sont donc les suivants:



Vendredi 26 avril au lieu du jeudi 25 avril Vendredi 3 mai au lieu du jeudi 2 mai Vendredi 10 mai au lieu du jeudi 9 mai Vendredi 31 mai au lieu du jeudi 30 mai Vendredi 14 juin au lieu du jeudi 13 juin Vendredi 16 août au lieu du jeudi 15 août

Vendredi 15 novembre au lieu du jeudi 14 novembre Vendredi 27 décembre au lieu du jeudi 26 décembre

AGENDA

dimanche 28 avril à 17h00



Jazz dans les Près avec le musicien Louis Winsberg à la maison des associations (voir article)



jeudi 16 mai Passage du Tour de la Manche Sur la D54 (rue de la libération et rue du moulin)

13h50: caravane 14h20 : cyclistes



Dimanche 26 mai de 8h00 à 18h00 Élections Européennes



Mardi 4 juin Cérémonies du 75^{ème} anniversaire du débarquement et fête de la Normandie (voir article)

Vendredi 14 juin de 9h30 à 12h30 Permanence pour la lutte contre la précarité énergétique à la maison des services

> Dimanche 30 juin de 9h à 13h **Eolienne**

Courses pédestres enfants, jeunes, adultes « Eolienne » organisées par

l'association EOLE

L'ESTHÉTIQUE A LA CAMPAGNE : CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Elodie Plos a repris L'Esthétique à la Campagne depuis fin Août 2018.

Horaires d'ouverture :

- mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- mercredi et samedi de 9h30 à 14h00
- le vendredi sans interruption de 9h30 à 18h00



et le secrétariat de mairie

NOUS CONTACTER

Commune de Saint-Clair-sur-l'Elle

1 place Guillaume le Conquérant 50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

🕽 : 02 33 05 85 92 🖃 : habitants.saintclairsurelle@orange.fr Infos commune : Site Internet : www.saintclairsurelle.fr

Ouverture secrétariat mairie: lundi, mercredi, jeudi, vendredi:10h-12h mardi 9h-12h et 15h-18h30

Restauration et accueil périscolaire : ①: 02 61 52 02 40

E Réalisé par l'équipe municipale

S

A

N

A

R

S

U

R

E

SAINT CLAIR' INFOS - N°19 -

Avril 2019

INFORMATIONS PRATIQUES

MOT DU MAIRE



Le budget communal 2019 vient d'être adopté. Celui-ci présente quelques caractéristiques qu'il convient d'évoquer :

- Les taux d'imposition communaux (taxe habitation, taxes foncières bâti et non bâti) sont sans changement.
- Des investissements, encore importants, sont programmés pour l'année 2019 avec notamment la réfection de la voirie de la rue des jardins, rue Sire de Creully et du parking le long de la station de lavage.

Des travaux sont aussi prévus dans certains chemins ruraux pour faciliter l'écoulement des eaux.

La réalisation de 3 logements meublés au-dessus de la Poste, destinés aux apprentis et aux stagiaires, se poursuit. Le marché de travaux est en cours d'attribution.

Sont également prévus, l'amélioration de l'éclairage dans l'église et des travaux d'entretien.

Le Conseil Municipal a voté également le budget du lotissement « Bocage de l'Elle ». L'équipe de maîtrise d'œuvre travaille sur le plan d'aménagement. Plusieurs hypothèses nous ont déjà été présentées.

Tous ces travaux seront financés grâce à des aides du département, de la région, de l'Europe et surtout sur les fonds disponibles. Ceci afin de limiter les emprunts.

Par ailleurs, les derniers ajustements de la maison de santé sont en cours de réalisation pour améliorer son fonctionnement. Les professionnels de santé et le conseil municipal sont mobilisés pour compléter l'équipe des professionnels. Un psychologue est présent chaque jeudi. Les recherches d'un ou plusieurs médecins se poursuivent.

Le Conseil Municipal reste aussi très attentif à la vie économique et associative, au développement du lien social.

> Bien à vous Le Maire. Maryvonne RAIMBEAULT

TRAVAUX DE VOIRIE : RUE DES JARDINS ET RUE SIRE DE CREULLY

Les rues des Jardins et Sire de Creully vont être entièrement refaites. Les travaux ont débuté ce mois-ci et vont durer environ 1 mois.

L'entreprise retenue pour ces travaux est la société Eiffage.

Avec quelques aménagements supplémentaires :

- ✓ Rue des Jardins : un cheminement piétonnier va être créé et sera matérialisé par une couleur différente de celle de la chaussée.
- ✓ Le trottoir devant la Maison de Santé de l'Elle, rue du Pont de la Pierre, va être refait jusqu'à l'entrée principale de celle-ci.
- √ Le parking situé entre la résidence Sire de Creully et la station de lavage va être également. refait et réaménagé (bitume et plantation de nouveaux arbres).

Pendant la durée du chantier, la circulation sera très limitée rue Sire de Creully. En effet, la chaussée va être décaissée sur 5-6 cm donc tous les regards entraveront la circulation. Une déviation sera mise en place vers le pont de la pierre (limite Calvados). Les habitants de ces 2 rues ont été informés par courrier avec les coordonnées du responsable de chantier.

RÈGLES DE CIRCULATION DANS L'AGGLOMÉRATION

Nous rappelons qu'en agglomération la vitesse est limitée, sauf exception, à 50 km/h;

Les conducteurs et conductrices doivent être prudents sur le parking de la 29^e D.I où de nombreux parents et assistantes maternelles conduisent ou viennent rechercher les enfants à l'école ;

Qu'il faut respecter les sens de circulation, notamment dans les rues du Colombier/ Maurice Genevoix, rue du Pont de la Pierre et Sire de Creully.

Ces limitations sont nécessaires pour la sécurité de tous, usagers de la route et piétons, particulièrement vulnérables. Les contrevenants à ces règles élémentaires du code de la route s'exposent à une verbalisation par la Gendarmerie lors de contrôles inopinés.



DÉJECTIONS CANINES

Pour la propreté de la commune nous demandons aux propriétaires de chiens de veiller à ne pas les laisser divaguer et de bien vouloir ramasser les déjections de leur animal.

RANDONNÉES PÉDESTRES LES NOCTURNES DE DAYE ET DE L'ELLE 2019

Dates et lieux de Rendez-vous :

Vendredi 3 Mai : La Meauffe (mairie) à 20h

Vendredi 10 Mai : Saint Pierre de Semilly (salle des fêtes- à confirmer) à 20h

Vendredi 17 Mai : Airel (place du Bourgeais) à 20h

Vendredi 24 Mai : Pont-Hébert (mairie- à confirmer) à 20h

Vendredi 31 Mai : Tribehou (Place de la gabare- à confirmer) à 20h

Vendredi 7 Juin : Couvains (salle des fêtes) à 20h

Vendredi 14 Juin : Le Dezert (mairie- à confirmer) à 20h

Vendredi 21 Juin : Amigny (mairie- à confirmer) à 20h

Vendredi 28 Juin : Villiers Fossard (mairie) à 20h

Vendredi 5 Juillet : Le Hommet d'Arthenay (mairie- à confirmer) à 20h

Vendredi 12 Juillet : Saint-Fromond (halle des gabariers) à 20h

Vendredi 19 Juillet : Saint-Jean-de-Daye (mairie- à confirmer) à 20h Vendredi 26 Juillet : Saint-André-de-l'Epine (salle des fêtes) à 20h

Vendredi 2 Août : Les Champs de Losque (mairie- à confirmer) à 20h Vendredi 9 Août : Le Mesnil Veneron (salle des fêtes- à confirmer) à 20h

Vendredi 16 Août : Cerisy la Forêt (abbatiale- à confirmer) à 20h

Vendredi 23 Août : Cavigny (mairie- à confirmer) à 20h Vendredi 30 Août : Graignes Mesnil-Angot (mairie) à 20h

Pour tous renseignements, veuillez contacter les mairies concernées.



CÉRÉMONIE DU 4 JUIN 2019 A SAINT CLAIR SUR L'ELLE

Le mardi 4 juin 2019, nous allons avoir l'honneur et le plaisir d'accueillir un groupe de 60 américains dont un vétéran à l'occasion des cérémonies du 75ème anniversaire du débarquement.

Entre 5 et 8 véhicules d'époque seront présents sur place.

En espérant avoir le soleil au rendez-vous, des guirlandes de roses en papier crépon sont confectionnées depuis plusieurs semaines par une équipe de bénévoles emmenée par Madame Odette MARTEL, pour décorer le carrefour St Clair et le bourg.

10h00 : cérémonie à la stèle du carrefour St Clair en présence des autorités, de nombreux porte-drapeaux, des représentants de 10 communes libérées par la 29^{ème} division US.

Les enfants des écoles de Moon sur Elle et du groupe scolaire Coccin'Elle de St Clair sur l'Elle chanteront « la Marseillaise ». La chorale du collège Jean Grémillon interpréteront l'hymne américain et un chant d'accueil.

Nous nous dirigerons vers la maison des associations pour partager le verre de l'amitié. 2 joueurs de cornemuse avec un drapeau écossais et belge emmenerons le cortège.

12h30: sur le site près de l'église de Moon sur Elle, **hommage à Mac GOWAN**, **aviateur**, mort le 6 juin en bombardant la gare de Lison.

15h00 : cérémonie au mur du souvenir de Saint Jean de Savigny.

La journée se terminera par la fête de la Normandie déplacée exceptionnellement au 4 juin avec à 19h un verre de l'amitié suivi d'un pique-nique à la maison des associations. Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.

1 PHOTO, 1 HISTOIRE



Le 11 juin, à 16h30 (heure anglaise), le Colonel Charles D.W CANHAM, commandant du 116ème Régiment, au repos vers Castilly, est alerté pour prendre position sur les bords de l'Elle en prévision d'une attaque vers Couvains dans la soirée. Il rencontre le Colonel Godwin ORDWAY Jr, Chef d'Etat-major au Quartier Général de la 29ème Division. La rencontre pour organiser cette attaque a lieu près du Moulin l'Evêque où est rassemblé le gros des trois Bataillons (2700 hommes) du 116ème. A 20h15 (heure anglaise), l'infanterie commence à franchir la rivière sous des tirs violents d'armes légères.

L'artillerie américaine tire sur les objectifs au sud. A 22h, les 3 bataillons ont traversé l'Elle. Les deux autres bataillons s'installent

Au cours de la journée du 13 juin, les obus n'arrêtent pas de tomber sur Saint-Clair-Sur-l'Elle et de longue rafales de mitrailleuses ont lieu dans la matinée. Mais les allemands résistent encore, ils occupent encore le presbytère, la mairie, le clocher de l'église et quelques maisons.

Appuyé par les chars, sous un feu d'artillerie et de mortier, le 1^{er} bataillon du 116^{ème} régiment suivi du 3^{ème} bataillon du 115^{ème} régiment franchissent l'Elle vers 6h et s'empare de Couvains en fin de matinée. Les américains tiennent enfin leur objectif au prix de 547 soldats tués et blessés en 2 jours.

Le bilan est lourd, car ce front allemand résiste sous les injections d'Hitler: "Les alliés doivent être taillés en pièce. Aucune unité ne doit se replier ou se rendre. Aucun ordre de repli ne sera toléré". Quoiqu'il en soit, à partir du 13 juin, le front se stabilise. Tôt le matin, les américains arrivent donc à Saint-Clair-sur-l'Elle par la route de Saint-Jean-De-Savigny (d'où "rue de la Libération" aujourd'hui). La jonction entre tous les villages est faite.